



Premier Jugement non respecté

Par **aragorn31**, le **31/01/2013 à 21:37**

bonsoir,
Séparé du père, j'assume seule toutes les charges de mon enfant (écoles, nourrices, alimentaires...)
Un premier jugement est consenti pour une autorité conjointe et dit qu'en cas de désaccord parental des visites, 1 week end sur 2 et droits de visites 1 semaine en période de vac scolaires, année paire pour le père et année impaire pour la mère.
Ma situation actuelle est: -Le père vient prendre son enfant en milieu de semaine et un jour dans le week end (soit 2 jours décalés et tous les 15 jours) Mais à auj, je ne suis pas d'accord car je travaille et l'enfant est chez la nounou (à mes frais car il ne participe en rien)
Pouvez vous m'assurer qu'avec ces modalités de visites instaurés par lui même sont hors cadre du jugement?
-Ai je le droit de refuser le jour de visite (en semaine) qui ne sont pas écrites par le jaf?
- Que dois je faire concrètement? si j'autorise mon enfant, cela veut que je suis aussi en tort car je le laisse avec son père?
-Il dit que le 1er jugement est caduc tant que la requête ne soit pas validée, vrai ou faux?
Quels sont les week end auxquels il pourrait prendre selon les modalités du jaf (c'est un week end paire? comment ca se passe? **merci**